

## **Commission médicale d'établissement centrale de l'AP-HP**

### **Groupe des internes et des résidents à diplôme étranger Réunion du 9 février 2015**

#### **Présents :**

Laure Barrouillet, Anne-Sophie Bourrel, Bruno Carbone, Thibaut Chapron, Thierry Chinet, Dominique Choudat, Nicolas Dantchev, Patrick Dassier, Vincent Gajdos, Jules Gregory, Olivier Héléron, Fabienne Lecieux, Stefan Neraal, Gwenn Pichon-Naudé et Jean-Yves Artigou

#### **Excusés :**

Philippe Arnaud, Philippe Hardy,

#### **1. Approbation du compte rendu de la réunion du 15 décembre 2014 :** compte rendu et ses deux annexes jointes

Le compte rendu est approuvé.

#### **2. Point sur les mouvements sociaux :** Jules Grégory

Jules Grégory et Stefan Neraal font le bilan des dernières journées.

Le mercredi 4 février a été jour de grève pour les internes et selon la DGOS, 52 % des internes se sont déclarés grévistes. Ces chiffres sont confirmés par la DOMU.

Les assignations semblent avoir été nombreuses, parfois excessives (Jules Grégory).

Le mouvement social continue. Il est national et le 15 mars 2015, une manifestation est prévue à Paris.

Les internes souhaitent que le projet de loi de santé soit reporté pour permettre des discussions.

Pour Bruno Carbone, il est nécessaire de mieux informer les chefs de service sur les motifs de cette grève.

Les internes en pharmacie ne se sont pas associés à ce mouvement.

#### **3. Internes en difficulté : réflexions et propositions communes avec la CVH :** Patrick Dassier et Nicolas Dantchev et la médecine du travail : Fabienne Lecieux

J.-Y. Artigou a été invité à la réunion de la CCPAS par son président, Gérard Cotellon, qui s'est tenue le même jour, 9 février 2015. Il a exposé à la cellule l'état des réflexions du groupe CME des internes.

L'idée d'une plateforme commune apparaît bonne, de même que la création d'un véritable observatoire de ces événements.

Le certificat d'aptitude doit pouvoir remplir véritablement son rôle et un courrier de sensibilisation aux chefs de service leurs rappelant leur responsabilité dans l'élaboration de ce certificat doit être soulignée.

G. Cottelon propose que la visite de l'interne à la médecine du travail à son premier semestre soit effective quelle que soit la localisation de l'interne au sein de l'AP ou hors AP. Il propose de rappeler cette obligation par un courrier formel cosigné par les deux responsables de la CCPAS et du groupe CME de l'internat.

Il propose également la mise en place d'une analyse post-événement lorsqu'un suicide ou une tentative de suicide se produit. Cette procédure est mise en place pour le personnel médical et non médical ; il doit s'appliquer également aux internes.

Jules Grégory observe que le lien entre les internes au sein des établissements semble se distendre au fil des années. Les salles de garde disparaissent et un point plus précis sur la conservation de cet espace sera fait au cours de la prochaine réunion du groupe. Ce lieu de rassemblement des internes peut permettre une aide en cas de difficultés.

Dominique Choudat souligne l'intérêt de venir exposer aux internes avant leur prise de fonctions les différents problèmes et notamment psychologiques qu'ils sont susceptibles de rencontrer au cours de leur cursus.

La consultation à la médecine du travail apparaît comme indispensable au premier semestre, éventuellement reconduite chaque année. Pour Stéfan Neraal, il pourrait s'agir de médecins du travail identifiés pour le suivi des internes.

Un courrier aux chefs de service apparaît nécessaire, précisant l'importance du problème du suicide chez l'interne, la responsabilité des chefs de service au moment de la rédaction du certificat d'aptitude et leur rôle d'alerte et de relais lorsqu'il décèle une fragilité.

Les commissions Vie hospitalière locales doivent également être sensibilisées, probablement par la commission centrale.

La plateforme centrale peut être spécifique aux internes ou être celle de la CVH et les coordonnées de contact largement diffusées auprès des internes et de tous ceux qui sont susceptibles de la saisir.

L'observatoire des suicides et des tentatives de suicide apparaît fondamental à mettre en place mais le recueil de ces informations apparaît très difficile.

Nicolas Dantchev explique le mode de fonctionnement de la CCPAS : lorsqu'une rumeur de suicide se fait jour, la DRH du groupe hospitalier reçoit un questionnaire puis les personnes concernées viennent informer la CCPAS.

Le même principe pourrait être utilisé pour les internes et peut s'appliquer à l'AP comme hors AP. Il est ainsi décidé que tout suicide ou tentative de suicide qui remontera au groupe CME de l'internat sera signalé à Gérard Cotellon.

Jules Grégory insiste sur l'intérêt d'une cellule d'appui et de soutien. Il existe toutes les ressources nécessaires dans ce domaine, le tout est de les solliciter (Nicolas Dantchev).

#### **4. Commission de répartition du DES de médecine générale du 28 janvier : Jean-Yves Artigou, Laure Barrouillet et Stefan Neraal**

Un affinement de l'estimation de l'absentéisme effectué au cours des réunions préparatoires aboutit à une inadéquation de l'ordre de 30 postes en respectant la ventilation 58 % hors AP et 42 % à l'AP

**5. Financement des postes ouverts au dernier semestre :** Jean-Yves Artigou, Laure Barrouillet et Jules Grégory

37 postes sont actuellement pourvus par des internes à l'AP sur des postes formateurs dont le financement est 100 % ARS. Leur maintien est fonction du financement par les groupes hospitaliers.

Au cours de la commission de répartition de psychiatrie qui s'est tenue le 5 février 2015, six postes étaient dans cette configuration : financement 100 % ARS sans financement local. Ces postes ont été maintenus. Leur financement reste à définir.

Au cours de la commission de répartition de la médecine du travail, les doubles agréments ont été accordés à six services de psychiatrie qui en plus de conserver leur contingent pour les internes de psychiatrie, se voient attribuer un poste supplémentaire, 100 % financé par l'ARS, destiné à recevoir un interne de médecine du travail.

Pour les prochains semestres, le double agrément est prévu en pneumologie et en médecine générale.

**6. Commission de répartition des DES de spécialités médicales du 11 février :** Jean-Yves Artigou, Laure Barrouillet et Jules Grégory

Peu d'ouvertures seront demandées, excepté en anatomo-pathologie où les déficits semblent particulièrement critiques entre l'offre de formation et la demande ayant amené le jury des stages inter CHU à refuser 4 demandes d'inter CHU entrantes avec l'accord du coordonnateur.

Le problème du financement des postes actuellement financés à 100 % par l'ARS va se poser.

**7. Jury des stages inter CHU :** Jean-Yves Artigou

148 dossiers de demandes concernent des internes entrants qui ont été dans la majorité acceptés en dehors des 4 se destinant à des services d'anatomo-pathologie à l'AP (cf supra).

42 dossiers ont été instruits en stages inter CHU sortants : l'ensemble des candidats a été auditionné. Le niveau des dossiers est excellent. Les nouvelles dispositions de la DGOS permettent le financement de l'intégralité de ces demandes.

**8. Vice-présidence du groupe CME des internes :** Bruno Carbonne et Jean-Yves Artigou

Bruno Carbonne est amené à quitter l'Assistance publique dans les prochaines semaines, laissant ainsi vacant son poste de vice-président du groupe CME des internes. C'est Philippe Hardy qui le remplacera.

Le groupe CME des internes, unanime, remercie Bruno Carbonne pour tout le travail accompli au cours de son mandat avec beaucoup d'efficacité et de gentillesse.

## 10. Questions diverses

Poste partagé de radiologie : Olivier Hélénon informe le groupe que le projet qu'il porte de voir un stage partagé entre un hôpital de l'AP de façon majoritaire et un établissement privé de façon minoritaire pour la radiologie ostéo-articulaire ne pourra pas se concrétiser.

### Calendrier des réunions :

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Lundi 20 avril 2015    | de 17 h à 19h30  |
| Lundi 15 juin 2015     | de 17 h à 19h30  |
| Lundi 19 octobre 2015  | de 17 h à 19h30  |
| Lundi 14 décembre 2015 | de 17 h à 19h30. |

**Prochaine réunion du groupe :**  
**Lundi 20 avril 2015 à 17 heures**  
*Salle Gustave Mesureur*

Le 24 février 2015

**Pr Jean-Yves Artigou**  
*Président du groupe CME des internes*